

L'article de l'Est Républicain concernant le conseil de communauté urbaine mérite quelques précisions.

En effet, comme le dossier est très technique, et que le journaliste ne dispose que des informations fournies par le service communication de la Communauté Urbaine, le compte rendu ne peut pas être suffisamment précis.

Ce qu'il faut savoir c'est que Valérie Debord utilise son pouvoir de vice présidente pour agresser la Ville de Tomblaine et derrière elle, Hervé Féron qui l'a battue aux dernières législatives et qu'elle retrouvera aux prochaines.

Malheureusement, c'est sa conception de la politique.

Avant de demander une suspension de séance, Hervé Féron a posé la question à la rapporteure Valérie Debord « Pouvez-vous me dire précisément où se trouve la parcelle dont on parle, pouvez-vous nous dire à quel endroit dans le quartier elle se trouve, connaissez-vous vraiment votre sujet ? »

André Rossinot s'est retourné vers elle, et comme elle n'avait rien à répondre, car elle ne connaissait pas le sujet, il a annoncé la suspension de séance.

On constate donc bien qu'on est là dans le règlement de compte.

Il y a inégalité de traitements, la Communauté Urbaine, a rajouté des règles à la loi SRU, elle souhaite appliquer cette règle strictement à Tomblaine, mais elle ne l'applique pas strictement à d'autres communes.

Quel est le sujet ?

Un investisseur privé voulait faire des logements non sociaux sur cette parcelle. Hervé Féron a souhaité que ce soit Batigère qui gère le projet pour créer 36 logements sociaux, c'est la demande claire du Maire de Tomblaine. Au nom de cette « règle », la Communauté Urbaine veut imposer 30 pour cent de logements très sociaux (PLAI) au Maire de Tomblaine.

Le Maire de Tomblaine répond : la loi a prévu qu'il n'y a pas de liens hiérarchiques d'une collectivité à l'autre, laissez les maires libres d'organiser la mixité sociale dans leur commune dans le cadre de la loi. Nous sommes dans le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, dont l'objectif est d'organiser la mixité sociale et la mixité de l'Habitat. Or nous sommes déjà en surdensité dans ce quartier. Le Maire de Tomblaine souhaite 36 logements sociaux nouveaux et Valérie Debord veut lui imposer 25 logements sociaux + 11 très sociaux. Le Maire de Tomblaine dit qu'il est prêt à développer des logements très sociaux ponctuellement sur d'autres quartiers, mais rien n'y fait, il est décidé autoritairement de supprimer la ligne des logements sociaux voulus par le Maire de Tomblaine.

Cette décision autoritaire du Président de la CUGN ne convient pas ni au Maire de Tomblaine, ni au groupe de Gauche.

Dans la même délibération sur un projet pour la Ville de Jarville, 40 logements sociaux en PLUS

sont prévus, la CUGN leur impose zéro PLAI, 9 logements sociaux PLUS sont prévus à Saulxures, la CUGN leur impose zéro PLAI.

Il s'agit donc d'un affligeant règlement de compte.